

## L'évaluation.

### Après l'entretien, le jury procède à votre évaluation :

- Il complète la partie A et B de la grille d'évaluation.
- Il fait la synthèse de l'entretien et construit votre profil à partir des 10 critères de la grille (partie C).
- Il attribue une note globale sur 20.

### Ce qui compte dans la notation :

- La maîtrise des 15 mn de présentation.
- La qualité de l'analyse du contexte local de l'UC.
- La qualité du projet :
  - La qualité du diagnostic (recherche d'informations, analyse, conclusion) et le repérage de solutions adaptées à la problématique.
  - La pertinence et la cohérence de la préconisation par rapport à la problématique et à la politique commerciale de l'UC.
  - Le repérage des implications humaines, financières et organisationnelles du projet.
  - Les premières réflexions sur la mise en œuvre qui devront montrer votre aptitude à piloter un projet.
  - Votre degré d'autonomie et d'implication dans le projet.
- La qualité de la communication orale : clarté des explications et de l'argumentation.
- La qualité du dossier présenté à la commission et des annexes fournies.